

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 02 DECEMBRE 2024 A 18H30

LISTE DES DELIBERATIONS

Numéro	Objet de la délibération	Vote
2024-CM5-65	Acomptes de participations communales au Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'un Ensemble Nautique Couvert (SIGGENC) et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-66	Complément de participation au Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'un Ensemble Nautique Couvert (SIGGENC).	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-67	Attribution d'acomptes de subventions de fonctionnement 2025 à diverses associations.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-68	Autorisation spéciale 2025.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-69	Décision modificative n°1.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-70	Fixation des tarifs municipaux 2025.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-71	Règlements de fonctionnement des activités communales : Restauration, périscolaire et mercredis, accueil des loisirs vacances et espace jeunesse.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-72	Règlement de fonctionnement structure petite enfance – Maison des Lutins (Crèche collective et crèche familiale).	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-73	Convention financière relative à la participation au coût des travaux de mise en œuvre accessibilité du transport urbain.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-74	Acquisition du bien sis 5 rue du Général Leclerc.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-75	Mise à disposition d'un agent au Centre Communal d'Action Sociale.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-76	Régime indemnitaire de la filière Police.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-77	Modification du tableau des effectifs.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-78	Plan de formation 2025.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-79	Modification des statuts de l'Agglomération Creil Sud Oise – Transfert de la compétence « <i>Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols</i> ».	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-80	Communication au Conseil Municipal du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-81	Communication au Conseil Municipal du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.	Approuvée à l'unanimité

2024-CM5-82	Communication au Conseil Municipal du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service de gestion des déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-83	Communication au Conseil Municipal du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public mobilités de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-84	Communication au Conseil Municipal du rapport annuel 2023 du Syndicat d'Energie de l'Oise.	Approuvée à l'unanimité
2024-CM5-85	Rapport de délégation de pouvoir du Maire (Article L2122-22 du CGCT)	Approuvée à l'unanimité

Fait à Villers Saint Paul, le 03 décembre 2024